



Réf. AE_P02

Écoles de conduite : Obtenez le LABEL Qualité des auto-écoles

Module 1 – La démarche

- Saisir les enjeux d'un process « Qualité » au sein d'une auto-école.
- Comprendre les 32 critères du Label.
- Collecte des renseignements et éléments indispensables dont une attestation de Garantie financière et un bilan annuel.

Module 2 – Création des pièces justificatives

- Mise au point d'une charte graphique (police, taille des caractères, couleurs, etc.) pour chaque document.
- Renseignement des formulaires (demande d'adhésion et déclaration sur l'honneur)
- Conception des documents attendus (voir liste complète sur site COMIN4).

Module 3 – Dépôt des pièces justificatives

- Renseignement des différents champs généraux.
- Saisie en ligne de tous les documents PDF.
- Explication sur la suite de la démarche.

Les +



- Avant : échange avec le participant pour connaître le fonctionnement de l'auto-école, ses objectifs et réunir les informations essentielles*.
- Pendant : aide rédactionnelle proactive (modèles de documents, contrôle et correction).
- Après : suivi en cas de demande éventuelle de justificatifs complémentaires.

Options en supplément

- Création d'un site Internet professionnel répondant au critère n° 5.5 du Label et conforme à ses différentes exigences (voir nos prestations Réf. AE_P04 et AE_P05).
- Préparation à l'Audit initial sur site (voir notre prestation Réf. AE_P03).

* Le client s'engage à fournir à COMIN4 toutes les pièces nécessaires et renseignements indispensables à la mission. COMIN4 se dégage de toute responsabilité concernant les contenus et tarifs fournis par le client. La consultante ne peut être tenue responsable d'un dépassement de la date de livraison prévue si ces informations ne lui ont pas été transmises dans les temps. Toute heure supplémentaire fera l'objet d'une facturation additionnelle. Le cas échéant, l'ensemble des pièces sera soumis à la validation du client avant toute saisie en ligne par la consultante.

Objectifs :

Chaque participant bénéficiera de :
- un accompagnement méthodologique et pratique à la rédaction des documents nécessaires au dossier de demande de labellisation.

Public concerné :

Gérant d'établissement ou secrétaire d'une souhaitant obtenir le LABEL « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » pour son auto-école.

Pré requis :

Disposer d'un local et d'un agrément préfectoral.

Approche pédagogique :

Mises en situation et création de documents. Séances de travail à distance (RDV téléphoniques, visioconférence) et en présentiel (sur site de l'auto-école).

Livraison :

Remise au client de l'ensemble des documents conçus pendant la prestation, aux formats WORD et PDF.

Modalités de validation :

Signature d'un bon d'intervention à l'issue de la prestation.
Évaluation de satisfaction du client.

Consultante :

Mme Carole NOÏTAKY-MONARD

25 € HT / heure

soit 840 € TTC / prestation.

Durée : 4 jours (28h) *

Période : selon disponibilités client

Modalités : à distance
 en présentiel

